Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le 16/04/2026
ID : 034-213401896-20260413-DELIB20260020-DE

Olonzac
EN MINERVOIS

Département de l'HERAULT
Arrondissement de BEZIERS
Commune d'OLONZAC

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

Des

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 avril 2026

Délibération N° 2026-20

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril 2026 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire sous la présidence de M. Luc LOUIS, Maire.
Etaient présents : L. LOUIS, JY DUFAUD, B. FALCOU, B. ORTIZ, N. PECH, G. NICKLES, N. HEREDIA, JA. PUJOL, MJ. FOUQUET, M. MAYNADIER, A. REMY, J. MOLIERE, C. ALCARAZ, D. ROCHET, S. SAMPIETRO, L. DEPAUW et R. KERKHOF C. BESSIEUX, N. ALBIGES
Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 19

Secrétaire de séance : **J. MOLIERE**

Objet : Monsieur le Maire propose d'apporter les aménagements ci-après

DÉCIDE :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE OLONZAC

INVESTISSEMENT

	DIMINUTION CREDIT	AUGNENTATION CREDIT	DIMINUTION CREDIT	AUGNENTATION CREDIT
1068		329 276.04		326 178.76
13361		38 719.50		22664.40
1321	20 000			
203		8 497.00		
2188		263 499.00		
10222				150 343.07
001				120 805.31
	20 000.00	639 991.54		619 991.54

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le 16/04/2026
ID : 034-213401896-20260413-DELIB20260020-DE

FONCTIONNEMENT

	DIMINUTION CREDIT	AUGNENTATION CREDIT	DIMINUTION CREDIT	AUGNENTATION CREDIT
002				**100 594.53**
60612		**58 081.22**		
62876		**39 523.95**		
65888		**2 989.36**		
		100 594.53		**100 594.53**

Monsieur le Maire apporte les éléments d'explication justifiant les augmentations et diminutions de crédits :

La présente délibération s'inscrit dans un contexte budgétaire particulier lié aux contraintes rencontrées lors de la clôture de l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

A Olonzac,

Le 13 avril 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire,

Le Maire,

MAIRIE 34210 OLONZAC

Luc LOUIS